

Constitution. Il y a quelques semaines, la population du Québec a choisi, par voie de référendum, de rester dans la Confédération canadienne, évitant ainsi une situation politique interne fort difficile. Par ailleurs, nous croyons que le temps est venu de modifier notre Constitution en fonction des réalités présentes; ce processus est d'ailleurs déjà amorcé. Mais le gouvernement fédéral remplira son rôle - qui est de satisfaire les besoins de toutes les régions du pays -, et les politiques qu'il mettra en oeuvre dans cette partie du monde ne feront pas exception.

Pour le moment, le gouvernement fédéral raffine ses techniques et ses tactiques dans les domaines économique et commercial. Nous proposons de modifier la Loi sur les banques de façon à permettre une plus grande réciprocité avec les autres pays dans le domaine bancaire. Nous réexaminons actuellement un certain nombre d'accords bilatéraux avec des nations du Pacifique en cherchant des moyens de moderniser les mécanismes existants ou d'en créer de nouveaux au besoin dans le but d'accroître des courants d'échanges et des apports de capitaux mutuellement avantageux.

Mais le Canada n'aborde pas le Pacifique des années 80 comme une nation commerçante recherchant uniquement de nouveaux débouchés. Une nation aussi tributaire que la nôtre des échanges peut difficilement se permettre des approches qui ne servent que ses propres intérêts. Nous voulons plutôt nouer des relations qui avantageront toutes les parties concernées par le biais du commerce, de la coopération industrielle, des investissements, des échanges de technologie et d'autres relations. Nous croyons que l'interdépendance économique croissante entre membres de la région du Pacifique exige des politiques nuancées et responsables. Elle réclame également, dans la conduite de nos relations extérieures, une vaste stratégie qui favorisera, chez toutes les couches de la société, des contacts interpersonnels axés sur les échanges éducatifs, universitaires et culturels. Nous croyons que ces approches permettront éventuellement aux populations de la région d'acquérir une expérience internationale plus riche et plus gratifiante.

Après avoir brossé les grandes lignes de la stratégie canadienne pour le Pacifique des années 80, permettez-moi de vous faire part de certaines initiatives plus concrètes que nous entendons prendre dans les mois à venir.